



SYNERGIE14 ASBL, rue Wery 92, 1050 Bruxelles.

TEL : 02.646.96.70 FAX: 02.851.53.40

Sommaire :

Introduction	03
Contexte	03
Constat	04
Présentation générale	05
Méthodologie	07
Objectifs poursuivis	09
Organisation globale du projet	11
Fonctionnement de la structure	13
Critères d'admission et de refus	16
L'équipe et son organisation	17
Caractéristiques du public	23
Relations avec le réseau	28
Supervision et formation	28
Perspectives	33
Conclusion	33

Introduction

1 - Contexte

La gestion du flux migratoire est au centre des préoccupations des Etats membres de l'Union Européenne. Chaque année, des personnes, pour des raisons politiques et socioéconomiques prennent le chemin de l'exil. Elles sont accueillies dans des structures d'Etat mais se retrouvent parfois dans le

réseau associatif et les familles, faute de pouvoir répondre à certaines exigences administratives. La divergence entre l'action politique et les revendications sociales, désoriente davantage les migrants à qui, la déchirure que constituent le départ et l'éloignement des siens, s'ajoutent les difficultés liées aux réalités des pays d'accueil.

On compte parmi ces migrants, les Mineurs étrangers non accompagnés (MENA). Les uns se demandent où sont les parents et les autres cherchent à comprendre comment ils se sont séparés de leur famille. En attendant de répondre à toutes ces questions, parlons de leur particularité.

La prise en charge des jeunes migrants est une réponse aux droits de l'enfant universellement reconnus. Les pays font de leur mieux pour honorer leurs engagements internationaux quelles que soient les différences d'appréciation et la disparité des budgets alloués à la cause.

D'un pays à l'autre, on parle de mineurs ou enfants séparés, de mineurs étrangers isolés et encore de mineurs étrangers non accompagnés (MENA) pour cerner l'ampleur du sujet. En Belgique, cette dernière appellation est utilisée par les acteurs du secteur de l'aide à la jeunesse et de l'Agence Fédérale pour l'accueil des demandeurs d'Asile (Fedasil).

La prise en charge des MENA est caractérisée par l'aide matérielle et la recherche de solutions pour la régularisation administrative. L'accueil est complètement dissocié de la demande de documents administratifs même si le dernier élément influence fortement le comportement et les projections dans le futur du jeune au cours de son accompagnement. Le parcours classique consiste à faire passer le MENA par un centre d'observation et d'orientation (COO). Le service de tutelles lui désigne un tuteur qui se charge de le représenter dans plusieurs domaines et de l'assister dans ses démarches administratives en collaboration avec le service socio-éducatif du centre d'hébergement. Le tuteur veille à ce que les droits du jeune soient respectés. La vie se poursuit dans un centre de seconde phase suite aux observations et recommandations du COO, en fonction de l'âge, de la fragilité et du projet scolaire. Une troisième phase est aussi envisageable mais pas toujours réalisable avant l'autonomie complète car les places sont beaucoup plus réduites et soumises à des conditions. Les associations comme Synergie14 prennent souvent le relais pour répondre à la demande et aux besoins des bénéficiaires. Ce qui constitue une valeur ajoutée au dispositif d'accueil en termes de qualité et de diversification dans l'accompagnement des mineurs étrangers non accompagnés.

Cependant le travail d'hébergement, d'éducation et d'intégration du mineur étranger non accompagné est essentiel. Il va dépendre des structures qui accueillent le jeune mais surtout de toutes les pédagogies et méthodologies mises en place pour l'aider à s'intégrer dans son nouveau milieu. C'est pour toutes ces missions que Synergie14 travaille en essayant de s'améliorer encore aujourd'hui avec le soutien de son conseil d'administration, des organes de subsides et des donateurs privés.

2 - Constats

Synergie14 est un des acteurs dans la réflexion et la prise en charge des mineurs étrangers non

accompagnés. Depuis 2004, l'association ne ménage aucun effort pour tenter de soutenir ces enfants présents sur le territoire. Ils ont pour la plupart perdu leurs repères. Nous avons parfois tendance à croire qu'ils se donnent trop de libertés face à des comportements d'adolescents difficiles à cerner. Pour comprendre leur attitude, il faut beaucoup de temps afin de passer au peigne fin leur parcours et leur histoire. Il n'est pas aisé de concilier les besoins spécifiques des MENA avec les attentes du pays d'accueil parce que le retard scolaire auquel s'ajoutent les années d'errance ne sauraient se résoudre sans beaucoup d'efforts de la part des intervenants.

Dans ce contexte, nous sommes partagés entre la réparation immédiate des traumatismes subis durant le parcours et les devoirs de l'enfant. Certains jeunes ne voient pas la pertinence de ces devoirs dont l'obligation scolaire dans un environnement propice à leur liberté et qui est censé mettre fin à toutes les souffrances endurées. Ce qu'ils deviendront à leur majorité vient alors naturellement au second plan. Ils veulent vivre au jour le jour comme ils l'ont toujours vécu depuis des années, sauf qu'ici, le système a d'autres exigences qui ne laissent pas trop de place au manque d'encadrement. Des initiatives telles que Synergie14 participent activement à trouver des alternatives.

2018 a été une année mouvementée pour nous travailleurs sociaux, dans l'accompagnement et l'orientation des jeunes que nous avons accueillis. Si 2015 avait connu pendant la crise migratoire, une forte demande de prise en charge allant jusqu'à créer une forte solidarité citoyenne, 2017 et 2018 ont fait face à deux problèmes majeurs : celui des mineurs en « transit », qui ne veulent pas rentrer dans le système et celui de ceux qui sont dans le réseau d'accueil sans aucune perspective d'avenir en Belgique. Les mineurs confondent l'accueil (l'aide matérielle) que l'Etat leur propose et le séjour (situation administrative) si bien que le travail des intervenants en dehors et à l'intérieur des centres est encore plus compliqué. Nous avons hébergé pour l'année 2018, 138 jeunes en provenances de plusieurs canaux dont le plus grand est celui de Fédasil suivi de l'aide à la jeunesse (Fédération Wallonie-Bruxelles). Le nombre de mineurs en provenance du parc Maximilien et de la Gare du Nord reste néanmoins important même s'il n'a pas atteint les proportions connues en 2015 et 2017. Cependant le taux d'occupation dans le réseau a diminué alors que celui de jeunes en difficulté augmente. Ces difficultés se traduisent par un décrochage scolaire et des comportements inappropriés par rapport aux règlements d'ordre intérieur des structures d'accueil.

Du côté des jeunes en errance et qui se retrouvent par accident en IPPJ suite à des arrestations, nous constatons une addiction aux stupéfiants. Le travail de Synergie14 est de proposer au jeune un lieu de vie familial et convivial afin d'entamer toutes les démarches, médicales, socio-éducatives et administratives si nécessaires, en collaboration avec le tuteur. Il faut heureusement reconnaître que ce sont des adolescents avec qui, nous avons pu sortir des situations de crises pour construire des projets à long terme et enfin arriver à des mises en autonomie glorieuses.

Présentation générale

Synergie14 est une initiative d'un groupe de réfugiés et étudiants issus pour l'essentiel de l'Afrique subsaharienne réunis autour de la question : l'exil et après ?

Ce groupe a été vite rejoint par d'autres personnes intéressées par la problématique de la migration, les questions d'éducation, d'aide à la jeunesse et/ou des droits de l'Homme.

L'association s'est définie deux axes d'interventions : un en Afrique et un en Belgique.

1 - L'axe d'intervention en Afrique

L'axe d'intervention en Afrique s'est concrétisé à travers la mise en place d'écoles de devoirs qui visent à donner les mêmes chances de réussite scolaire aux enfants issus des familles déshéritées victimes des politiques éducatives inadaptées et peu performantes. Une léthargie dans la recherche de fonds pour pérenniser ces écoles de devoirs s'est observée au fil des années ; ce qui a conduit à l'affaissement de cet axe depuis 2010, un axe pourtant aussi utile que majeur.

2- L'axe d'intervention en Europe

Ce deuxième axe a porté sur la création en Belgique d'une structure d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement des Mineurs Etrangers Non Accompagnés (MENA) ou plus largement, de tout jeune avec une problématique liée à l'exil (depuis 2014).

Cette structure se positionne comme une alternative au dispositif d'accueil classique mis en place par l'État belge. En effet, tout en travaillant en complémentarité et en étant soutenu financièrement par les autorités publiques, notre accueil vise une prise en charge plus individualisée d'un public spécifique : les jeunes en rupture, ou du moins ceux qui ne parviennent pas à s'accrocher au dispositif d'accueil traditionnel pour de multiples raisons liées la plupart du temps à l'absence de perspectives d'« intégration » et à la discordance entre les attentes des jeunes et la confrontation à la réalité qui leur est offerte.

Notre cadre d'accueil se veut convivial pour que les jeunes puissent être aidés à réfléchir aux décisions qu'ils doivent prendre en fonction de leurs parcours particuliers et des possibilités concrètes qui s'offrent à eux sur le plan administratif et social.

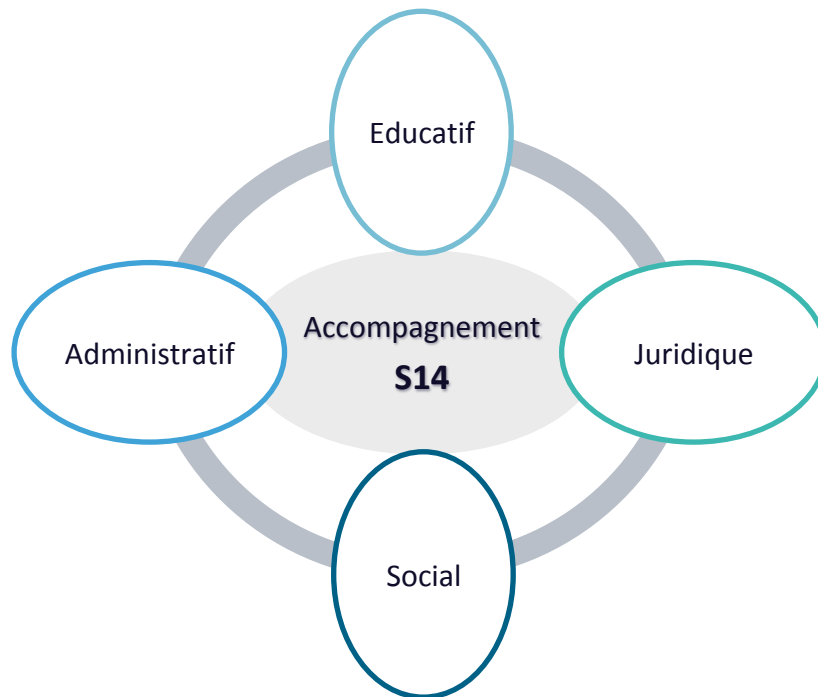
Il s'agit donc :

*d'un espace de mise en confiance où le jeune peut s'exprimer, dialoguer avec des accompagnateurs dont certains ont connu le parcours d'exil, d'accueil et d'intégration classique.

*d'un lieu de clarification de situation et d'élaboration du projet personnel du jeune (scolarité, formation, régularisation de la situation administrative, accompagnement pour une mise en autonomie...).

Un travail remarquable empreint de chaleur et d'humanité a été réalisé par une équipe dynamique, compétente, appuyée par des bénévoles motivés et un Conseil d'Administration présent, bienveillant et à toute épreuve.

Méthodologie de prise en charge



Méthodologie de travail adaptée à un groupe cible spécifique, insuffisamment pris en charge dans le système d'accueil classique.

Séjour des jeunes mis à profit pour diagnostiquer les causes des difficultés endurées et dégager des perspectives réalistes.

La méthodologie de travail est basée sur :

1 - Un accompagnement individuel sur mesure

L'individualisation de l'accompagnement se traduit par le respect du rythme de chaque jeune et la définition d'un processus d'accompagnement personnel dont les balises d'évaluation sont définies d'un commun accord.

Chaque jeune dispose d'un référent individuel qui coordonne cet accompagnement personnel.

Le suivi combine à la fois des contacts informels dans le cadre des activités et du quotidien mais aussi des entretiens individuels formels.

L'accompagnement individuel repose dans un 1er temps sur le recueil d'informations sur le jeune : son identité, son parcours, ses attentes, sa situation familiale, ses relations, son niveau d'instruction. Ces informations sont récoltées au cours des entretiens formels et informels, et ce de façon progressive :

Entretiens formels par l'assistante sociale et l'éducateur de permanence, le tout premier ayant lieu dès le lendemain de l'arrivée du jeune

Entretiens informels par l'éducateur référent ou tout autre membre de l'équipe suivant les opportunités (activités, repas, situation de tensions...)

Les entretiens formels se font dans nos locaux ou dans le lieu de vie du jeune (famille, réseau, studio autonome, institution d'hébergement).

Les divers entretiens (formels et informels) visent à bien cerner les aspects suivants dans le but de mieux aider le jeune dans notre institution, dans sa famille ou son réseau, dans la prochaine institution :

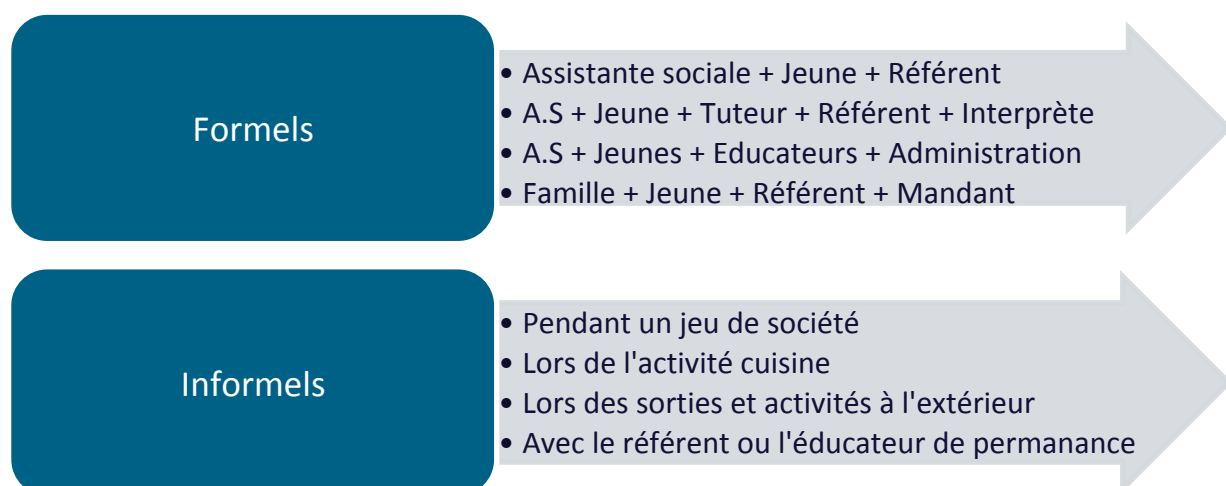
* Le parcours du jeune

* Ses attentes : par rapport à son lieu de vie, à ses relations avec la famille, à l'apprentissage d'un métier, à sa scolarité, à ses loisirs...

* Les ressources mobilisables par le jeune : réseau social (parents, fréquentations), relais institutionnels à activer (psy, AMO, soutien scolaire)

* Comportement observé : par rapport aux autres jeunes, à l'équipe, fréquentations extérieures, fréquentation scolaire, comportement en dehors de la structure (interpellations de police).

Aider le jeune à exister, dans un groupe : La méthode de travail au quotidien se fonde sur la combinaison d'une gestion communautaire du groupe et d'une prise en charge individuelle des questions administratives.



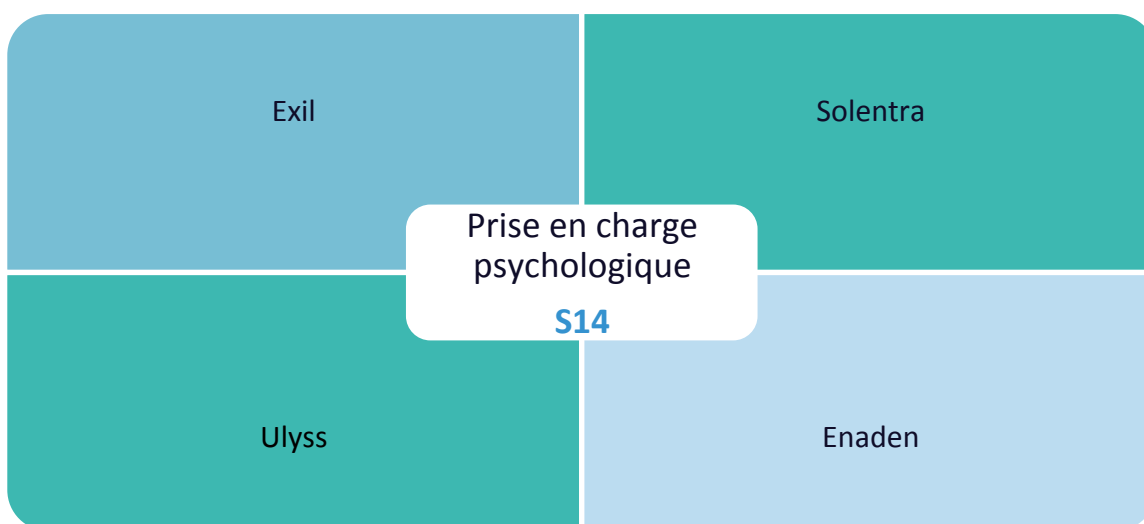
Objectifs poursuivis

- Informer le jeune :

Sur les institutions, le pays d'accueil, les procédures, les services disponibles

- Permettre au jeune et à sa famille ou sa source d'orientation de reprendre une relation devenue problématique
- Prévenir ou désamorcer les crises
- Faciliter une intégration harmonieuse du jeune au travers :
 - D'un accompagnement scolaire du jeune ou des cours d'alphabétisation à l'intérieur même de notre institution par des bénévoles enseignants de formation
 - Des ateliers comme l'atelier Table de paroles qui développe différents éléments de la vie quotidienne en Belgique à savoir santé, mutuelle, transport, Ecole, codes culturels
- Responsabiliser le jeune (l'amener à se définir un projet de vie réaliste) et développer ses compétences en autonomie fonctionnelle notamment au travers de l'utilisation de certains outils comme l'Eva Goa.
- Accompagner le jeune dans les démarches administratives
- Réintégrer le jeune dans sa famille
- Sécuriser des jeunes des dangers de la rue auxquels ils sont exposés notamment les risques d'abus et d'instrumentalisation par certains adultes malveillants
- Mettre le jeune en studio autonome

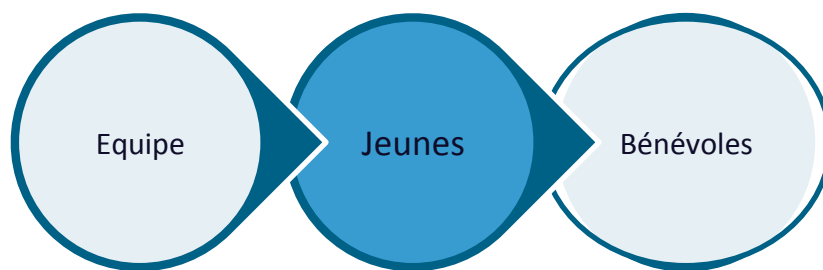
Une prise en charge psychologique avec les partenaires



2 - Une vie communautaire

Le caractère communautaire de cette prise en charge se dénote notamment par la responsabilisation du

groupe dans le fonctionnement quotidien de la structure. Il est fait appel à la participation des jeunes pour tout ce qui relève des tâches quotidiennes. Ils participent au ménage, à la restauration et sont appelés à se soutenir mutuellement.



Nous sommes attentifs à la Culture du lien.

Dans chaque situation, un contact privilégié est maintenu avec les autorités mandantes, la famille ou les tuteurs ou toute autre source d'orientation du jeune afin de travailler sur la situation et amorcer un travail de définition de projet. Un relais est également établi avec les prochains intervenants dans le parcours du jeune (structure d'accueil ou autre)

Ce lien se fait via des rapports, des coups de fil, des invitations à des entretiens avec le jeune...

Guider le jeune pour qu'il se projette réalistement dans l'avenir : La méthodologie mise en place consiste à mobiliser progressivement le jeune autour d'un projet qui tienne compte non seulement de ses attentes mais également des possibilités administratives et sociales pouvant s'offrir à lui.

Il s'agit de partir de la singularité de chaque jeune, de tenir compte de ses attentes, de les intégrer dans un projet possible et de le responsabiliser dans la réalisation de ce dernier.

3 - Une offre de services



Collective :

- tâches quotidiennes
- restauration
- sorties culturelles et activités interassociatives
- jeux de société
- sports collectifs
- Week-end et détente

Individuelle :

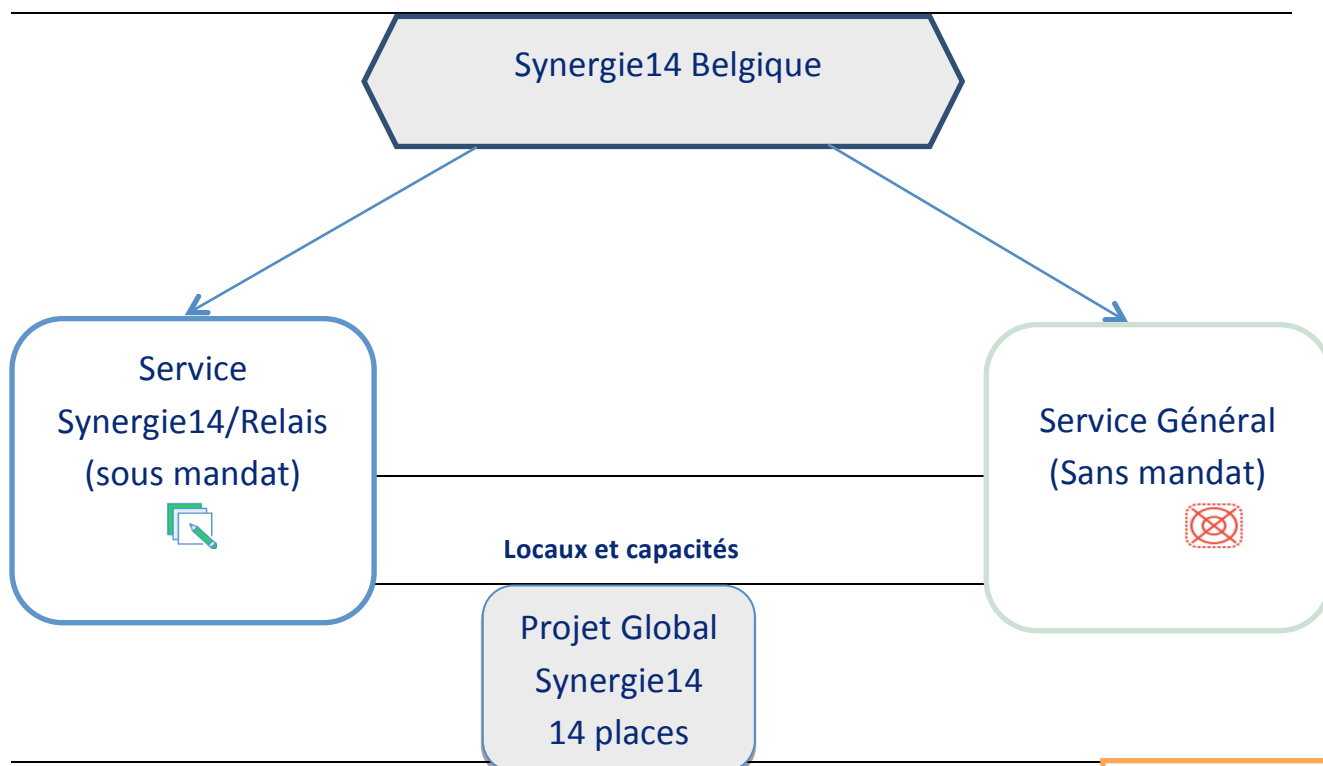
- définition de projet
- accompagnement administratif
- accompagnement psychologique
- accompagnement et soutien scolaire
- pratique sportive individuelle
- Préparation à l'autonomie

Notre mission est mise en œuvre via les éléments suivants :

Intitulé	Contenu	Fréquence	H
Accueil	Accueil, restauration, internet, ateliers, blanchisserie,	Toute la semaine	9h30-22H
Accompagnement administratif et psychosocial	Définition de projet, recherche école, ouverture des droits, suivi individuel, accompagnement psychologique, social etc.	Du lundi au vendredi	9H30-17H30

Hébergement	Hébergement des jeunes dans des situations de crise, en « time out*», pour un signalement.	Toute la semaine	24h/24
Activités culturelles et sportives	Football, fitness, piscine, bowling, escalades, theatre, sortie cinema, etc.	Planning	9h30-22h
Ateliers	Cuisine, Informatique, table juridique, cours alpha, tables de paroles etc.	Planning	9h30-22h

Organisation globale du projet en Belgique



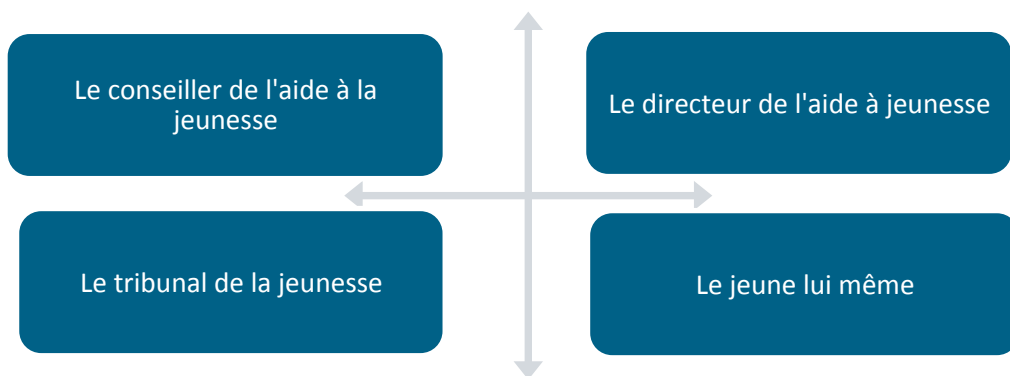


Répartition de lits selon les services

Service PPP Synergie14/Relais : Service sous mandat

Nombre total de places en hébergement : 4 (toutes dans la maison principale sise Rue wery).

Sources d'orientation :



Service général : Service sans mandat

Nombre total de places en hébergement : 10 (dans la maison principale et à rue VV)

Sources d'orientation

Service de tutelles

Cellule MENA Fédasil

centres fédéraux

Associations

Jeune lui même

RELAIS				
Objectif général : Offrir un cadre d'accueil et d'accompagnement alternatifs en faveur des Mineurs Etrangers				
	Source d'orientation	Nombre de places	Modalité	Durée de séjour
Objectif spécifique 1 (PEC sous mandat) Assurer une prise en charge des jeunes qui nécessitent une aide immédiate.	Conseiller d'aide à la jeunesse directeur de l'aide à la jeunesse tribunal de la jeunesse jeune lui-même	4	Mandat	30 jours ouvrables renouvelables une fois. Exceptionnellement plus de 60 jours sur demande de Synergie14 avec accord du mandant (1 mois ; 3 mois ; 6 mois ; 1an)
Objectif spécifique 2 Organiser un accueil dans des situations de crise et d'urgence	Centres Fedasil tuteurs service de tutelles le concerné AMO autres intervenants	5	Demande	15 jours renouvelables 1 fois (plus d'un mois en accord avec la cellule MENA de Fedasil)
Objectif spécifique 3 Favoriser la mise en œuvre d'un projet de vie Permettre au jeune de faire une expérience de vie en autonomie	Centres Fedasil tuteurs service de tutelles le concerné AMO autres intervenants	5	Evaluation des phases précédentes et définition de projet Mise en œuvre de projet défini	2 mois à 6 mois

Fonctionnement de la structure

La maison fonctionne sur un mode communautaire. L'ambiance est familiale et la dynamique de travail

se profile sous cet ordre. Une attention particulière est mise afin de créer une dynamique de groupe à même de favoriser des échanges positifs entre les jeunes. La structure se trouve au croisement des centres d'accueil et de la Rue ; par ce fait, elle accueille une diversité de jeunes dans des situations administratives et sociales variées.

Nous misons des fois sur la « pédagogie de l'exemple » pour que les expériences cahoteuses des uns servent à éclaircir d'autres jeunes et leur éviter les mêmes travers.

Le fonctionnement quotidien de la maison repose sur la responsabilité de chacun ; travailleurs et jeunes sont mobilisés pour assurer l'ordre au sein de la maison et faire face aux différents besoins qui sont exprimés.

Les règles de vie sont périodiquement mises en discussions et la pertinence des mesures précédemment mises en place, évaluée.

La mise en place de ce système est liée à plusieurs enjeux majeurs :

a) Préserver les aptitudes positives engrangées sur le parcours et éviter au jeune la posture « d'assisté »

Après un parcours relativement long et difficile au cours duquel les jeunes n'ont compté que sur leurs propres aptitudes et le soutien de leurs pairs, le séjour dans les institutions les plonge dans un univers où les besoins sont pris en charge par les travailleurs du centre.

Cette nouvelle situation peut avoir des conséquences sur la perception que le jeune quant aux possibilités qui s'offrent à lui. Il arrive, en effet, que les jeunes démesurent le service qu'on peut leur offrir et adoptent des comportements contraires à ceux qui pourraient faciliter leur adaptation à l'institution et leur parcours en Belgique.

Il s'agit d'utiliser au mieux les expériences d'autonomie qu'ils ont acquises sur leur parcours migratoire et l'adapter au nouveau cadre de vie et de projet.

b) favoriser une restauration respectueuse des habitudes alimentaires des jeunes

Les jeunes sont responsables de la préparation des repas chauds 4 jours sur 7. Les intervenants mettent à leur disposition les moyens nécessaires. Ce sont eux qui décident du menu, font les courses et préparent le dîner sous le regard attentif de l'éducateur de permanence.

Cette organisation de la restauration permet non seulement aux jeunes d'origines, de croyances religieuses différentes d'établir une discussion sur le menu et désigner les personnes qui vont s'en occuper mais aussi de s'alimenter convenablement dans le respect de tous.

c) travailler la dynamique de groupe et la tolérance

Les plus anciens dans la maison sont mis à contribution pour insérer les nouveaux venus. Ils sont ainsi valorisés et peuvent, si leur âge et leur comportement le permettent, prendre la posture d'ainés.

Les difficultés entre jeunes sont gérées en communauté ; une réunion se tient et les responsabilités de chacun sont situées. Il est fait appel à leur responsabilité et nous leur rappelons les raisons pour

lesquelles ils sont en Belgique et les conséquences que des comportements indécents pourraient avoir sur le projet en préparation ou mis en œuvre.

Les ateliers constituent un moyen particulier d'établissement de liens forts avec les jeunes. Toute l'équipe participe aux activités culturelles ou sportives. Les camps bimensuels en sont un exemple illustratif.

d) le rapport à l' autorité

Un travail particulier est mené pour clarifier la place et les responsabilités de chacun au sein de la structure (jeunes comme éducateurs). Une ambiance de respect et d'interaction étroite est instaurée ; ce qui participe à la prévention de beaucoup de frictions et de tensions.

e) la prise en main : présenter la maison ; le jeune se pose

Elle consiste à présenter la structure au jeune, la philosophie de travail et à l'insérer dans le groupe de jeunes.

Les règles de vie reprises sur un document tenant lieu de règlement intérieur, sont oralement expliquées au jeune dans la langue qu'il maîtrise à son arrivée dans nos locaux. Dès cet instant nous essayons de responsabiliser le jeune sur son séjour et ses projets. Nous veillons à maintenir entre les jeunes, un rapport de fraternité à même de permettre à chacun de se sentir soutenu par les autres, de se sentir dans une famille.

« Sois le bienvenu, je m'appelle....., je suis permanent dans la maison et comme les autres travailleurs que tu rencontreras, nous sommes là pour t'aider à avancer positivement dans ton parcours. Si tu as des préoccupations, n'hésite pas à en parler à tout moment à l'un ou à l'autre »

Nous évitons de faire tout de suite appel à l'administratif car il est important de permettre au jeune d'abord de se poser.

Ses demandes particulières, par contre, sont entendues et les réponses autant que faire se peut, sont aussitôt cherchées.

f) La mise en confiance

Nous créons les conditions pour que le jeune soit en confiance. Nous lui témoignons de la confidentialité qui entoure le traitement des informations qu'il transmet.

Ces informations ne sont externalisées qu'avec l'accord du jeune et seulement vers des destinataires qui en feront un traitement qui tienne fondamentalement compte de l'intérêt du mineur, donc de nature à favoriser une évolution positive du jeune.

La collecte d'informations pertinentes pour accompagner les jeunes ne se fait que rarement de manière directive. Les entretiens formels ne permettent le plus souvent que de décider des actions à mener. D'où

beaucoup d'entretiens faits en informel notamment par les référents des jeunes.

Toute occasion est bonne pour travailler et rassembler les informations : faire la vaisselle, les courses, participer à une sortie, un match de football, les différents ateliers comme la table juridique, les tables de paroles. Le remplissage des fiches Eva Goa est également une bonne occasion.

Critères d'admission et de refus

La prise en charge est inconditionnelle : le parcours antérieur du jeune (vécu de rue, accueil en institution fermée, etc.), le dossier disciplinaire du jeune, les difficultés de comportements, le profil social etc. ne constituent pas des critères de refus.

Le projet n'est cependant pas adapté pour les problématiques médicales lourdes requérant une infrastructure ou un personnel soignant spécialisé. Le projet ne cible pas non plus les jeunes pour lesquels la dimension exil (le leur ou celui de leur famille) n'est pas à prendre en compte.

L'accueil repose sur la volonté du jeune : son accord est nécessaire pour intégrer le projet. Cet accord est compris dans le sens large : un 1er contact de qualité permettant souvent d'encourager positivement le jeune à participer au projet.

L' équipe et son organisation

Le personnel d'encadrement est composé de :

- 6 éducateurs (TP): Pires Christophe, Thomas Senghor, Alhassan Hamoud, Rafael Federici, Deh Amadou, Madi Lahasan,
- 1 experte sociale (TP) : Vinciane Gillet/Sacha Wronski
- 1 secrétaire administratif (Bénévole) : Ibrahim Ali Kara
- 1 directeur (TP) : Oumar Moussa
- 1 technicien de surface (TP) : Ismaïl Farho
- 1 expert-comptable (externe) (1/4T) : Olivier Bodart/Chamoun Candemir

L'équipe est pluridisciplinaire (sociologue, éducateurs spécialisés, secrétariat, psychologue, animateurs)

L'expérience de certains membres de l'équipe qui ont vécu un parcours d'exil, d'accueil et le processus d'intégration classique est valorisée pour :

- faciliter la lecture multidisciplinaire des différentes situations rencontrées dans le cadre du projet (ces échanges ont lieu via un briefing quotidien, la réunion d'équipe hebdomadaire, les interventions)
- créer l'accroche nécessaire avec les bénéficiaires (partage de vécu similaire).

L'équipe est aussi multinationale : 6 nationalités sont représentées dans l'équipe (Belgique, France, Niger, Sénégal, Algérie, Mauritanie, Syrie)

La complémentarité de l'équipe : Chaque membre de l'équipe, en plus de la présence éducative, a une spécificité administrative et d'accompagnement social.

L'organisation du travail permet d'éviter le cloisonnement des services. Un même travailleur peut appartenir à plusieurs services suivants : service social, service administratif, service éducatif.

La présence éducative est assurée 24h sur 24 et 7j sur 7, la répartition sur journée type étant : H1 : de 9h30 à 17h30 (un éducateur) ; H2 : de 17h à 23h (un éducateur) et H3 : de 23h à 9h30 (un éducateur).

L'équipe est soutenue par la présence de volontaires et stagiaires :

Les stagiaires et bénévoles sont recrutés via un entretien permettant d'évaluer leur engagement et leur adhésion au projet.

Des stagiaires et bénévoles ont été accueillis en 2018 : Philippe Legros, Sallum Kiranzunguye, Almamy Kourouma, Mamadou Ndaw, Thierno Diallo, Lamarana Dia, Hung Nguyene, les scouts...

Ils sont affectés à des activités particulières (cours de Français, ateliers et animations) ou assurent des permanences (évaluation en fonction du profil du stagiaire ou du bénévole et de la dynamique du groupe de jeunes).

Les stagiaires proviennent principalement des écoles de formation pour éducateurs ou assistants sociaux.

Cette équipe s'appuie sur un conseil d'administration composé des personnes suivantes :

- Président : David Cardon de Litchbuer
- Vice-Président : Olivier Solanet
- Secrétaire Général : Issa Chaibou
- Membres : Barbara Verdikt, Eloise D'Oultremont, Samba Diop, Fabian Delcross

a) Définition de fonction des membres du personnel

- Le directeur : il est chargé de :
 - la mise en œuvre du projet pédagogique
 - la coordination des activités
 - la gestion administrative et financière de l'Asbl
 - la représentation de l'institution
 - l'optimisation de l'organisation du service et la participation à l'amélioration permanente des performances
 - la gestion du personnel

- **L'animation des réunions d'équipe et pédagogique**

Le directeur veille au respect des réglementations en vigueur. Chargé de la gestion journalière, il est l'interface entre l'équipe et le CA.

Le directeur participe également au suivi des jeunes, aux entretiens avec ces derniers et leur réseau ou leurs familles. En effet, sa plus-value liée à ses doubles expériences et appartenances, celles de l'Afrique terre natale et de la Belgique terre d'accueil, est exploitée dans la conception et la mise en œuvre des actions.

- **La secrétaire administrative**

En plus des tâches de secrétariat classique, elle gère, sous la supervision du directeur, certains dossiers :

- **Assurer le soutien logistique et administratif**
- **Etablir et maintenir un système de classement et d'archivage des dossiers du personnel et autres dossiers traités dans le centre**
- **Rédiger les textes, notes, mémos et présentations nécessaires au bon fonctionnement interne du service**
- **Etre l'interface entre le service et les fournisseurs ou partenaires externes (administrations, secrétariat social)**
- **Veiller au paiement régulier des factures et autres prestations**
- **Tenir à jour les dossiers des subsides et les justificatifs y afférents**

- **Les éducateurs : ils se doivent de :**
 - **Assurer l'accueil et les permanences de nuit et de jour**

Participer à la définition des projets des jeunes

Assurer l'encadrement éducatif des jeunes

Organiser les activités et ateliers

Veiller au bien être des jeunes hébergés

Participer aux évaluations

Assurer l'ordre et le maintien d'une bonne dynamique de groupe

Etre référent des jeunes

Veiller à l'hygiène des locaux

Participer aux évaluations.

- **L'experte psycho-sociale : elle est chargée de :**
 - **Accompagner les jeunes dans les démarches administratives**
 - **Assurer les permanences**
 - **Participer à la définition des projets des jeunes et leur mise en œuvre**
 - **Participer à la mise en œuvre des ateliers**

- Relayer les informations jeunes aux autres intervenants (responsables des centres, tuteurs, mandants...)
- Participer à la gestion des demandes de prise en charge
- Rédiger les rapports aux mandants
- Rédiger les PV des réunions d'équipe
- Tenir à jour le cahier de présence des jeunes

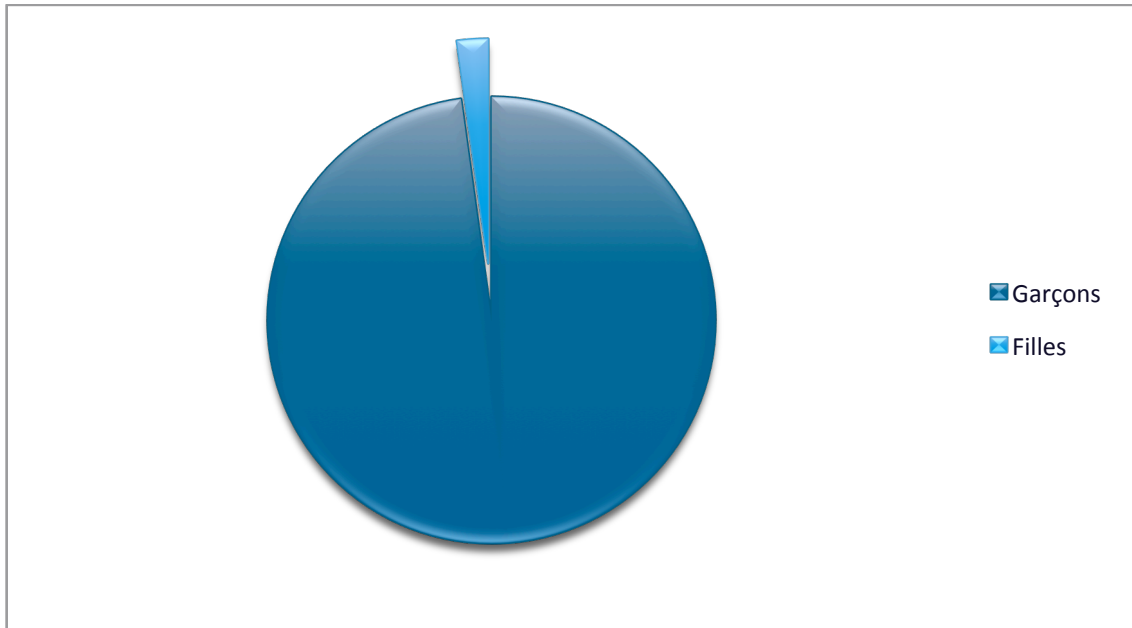
- La psychologue :
 - Participer au plan d'accompagnement individuel
 - Identifier les résidents les plus vulnérables et ceux avec des problèmes spécifiques et assurer la guidance vers des structures ou personnes spécialisées
 - Rédiger les PV des réunions d'équipe
 - Tenir à jour le cahier de présence des jeunes

- Le technicien de surface :
 - Entretenir les locaux
 - Assurer l'hygiène dans les chambres des jeunes, la cuisine, les bureaux...

Tous les membres de l'équipe, excepté le technicien de surface, sont aptes à effectuer l'accueil et la prise en main d'un jeune.

Proportions Filles /Garçons en 2018

ANNEE	Garçons	Filles	Total
2018	135	3	138



Le nombre de garçons accueillis chaque année est toujours supérieur à celui des filles. Cela s'explique par plusieurs raisons. L'une d'elle pourrait s'expliquer par les difficultés du parcours et la culture dans certains pays du monde de considérer la femme comme une personne au foyer qui doit éviter tout risque sauf en cas de situation extrême. L'autre explication est que les jeunes filles qui arrivent sont dés fois malheureusement dans d'autres filières telles que la prostitution et se font très souvent plus discrètes car leur activité n'est pas conciliable avec la vie de centre.

Caractéristiques du public pris en charge

Public accueilli en 2018

JEUNES ACCUEILLIS EN 2018 : 138		2018
<div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-top: 20px;"> <div style="border: 1px solid black; border-radius: 10px; background-color: #00838f; color: white; padding: 10px; width: 45%;">Jeunes pris en charge par FEDASIL : 109</div> <div style="border: 1px solid black; border-radius: 10px; background-color: #004a66; color: white; padding: 10px; width: 45%;">Jeunes pris en charge par la FWB :29</div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-top: 20px;"> <div style="border: 1px solid black; border-radius: 10px; background-color: #add8e6; padding: 10px; width: 30%;">Jeunes en provenance des familles et du parc Maximilien : 25</div> <div style="border: 1px solid black; border-radius: 10px; background-color: #add8e6; padding: 10px; width: 30%;">Jeunes du réseau FEDASIL : 84</div> <div style="border: 1px solid black; border-radius: 10px; background-color: #e0f7fa; padding: 10px; width: 30%;">Jeunes SAJ et SPJ : 29</div> </div>		
Nombre FEDASIL		109
Jeunes en provenance de la cellule MENA de Fédasil		56
Jeunes en provenance du service des tutelles		28
Jeunes en provenance du parc Maximilien		22
Jeunes en provenance de familles d'accueil		02
Le jeune lui même		01
Nombre FWB		29
Jeunes sorties d'IPPJ		19
Jeunes en observation et accompagnement		09
Jeunes en Médiation familiale		01
TOTAL		138

Répartition des jeunes Fedasil par Nationalité :

NATIONALITE	2018
Afghanistan	33
Maroc	25
Algérie	12
Egypte	07

Albanie	04
Guinée	04
Erythrée	03
Lybie	03
Cote d'Ivoire	02
Gambie	02
Mauritanie	02
Soudan	02
Tunisie	02
Angola	01
Ethiopie	01
Mali	01
Kenya	01
Koweït	01
Rom/Italie	01
Sierra Léone	01
Somalie	01
Total	109

Répartition des jeunes de la FWB par Nationalité :

NATIONALITE	2018
Maroc	14
Albanie	02
Algérie	02
Egypte	02
Afghanistan	01
Angola	01

Bulgarie	01
Congo/Belgique	01
Guinée	01
Palestine	01
Nigéria	01
soudan	01
Turquie	01
Total	29

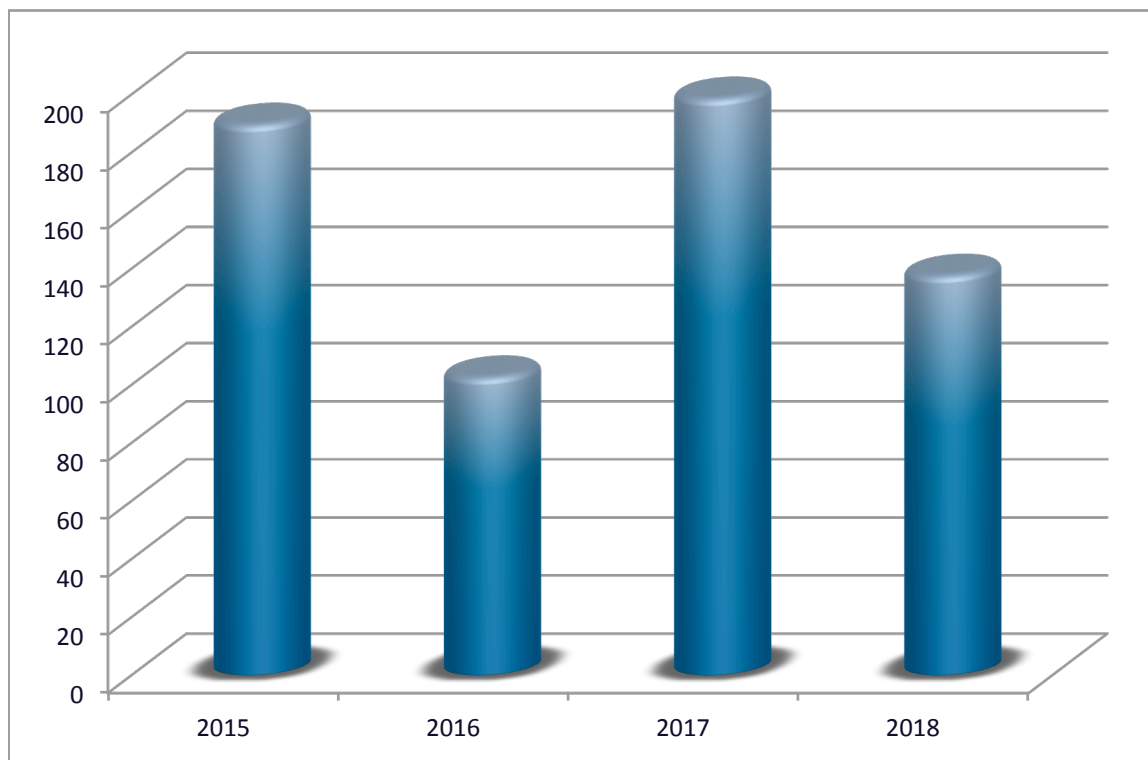
Les jeunes hébergés en 2018 à Synergie14 sont de 26 nationalités différentes. Les pays les plus représentés sont respectivement l’Afghanistan, le Maroc et l’Algérie.

Années	2015	2016	2017	2018
Nombre Fedasil	136	77	60	84
Nombre FWB	14	18	20	29
Nombre Parc Maximilien, famille d’accueil et jeune lui même	40	08	119	25
Nombre total	190	103	199	138

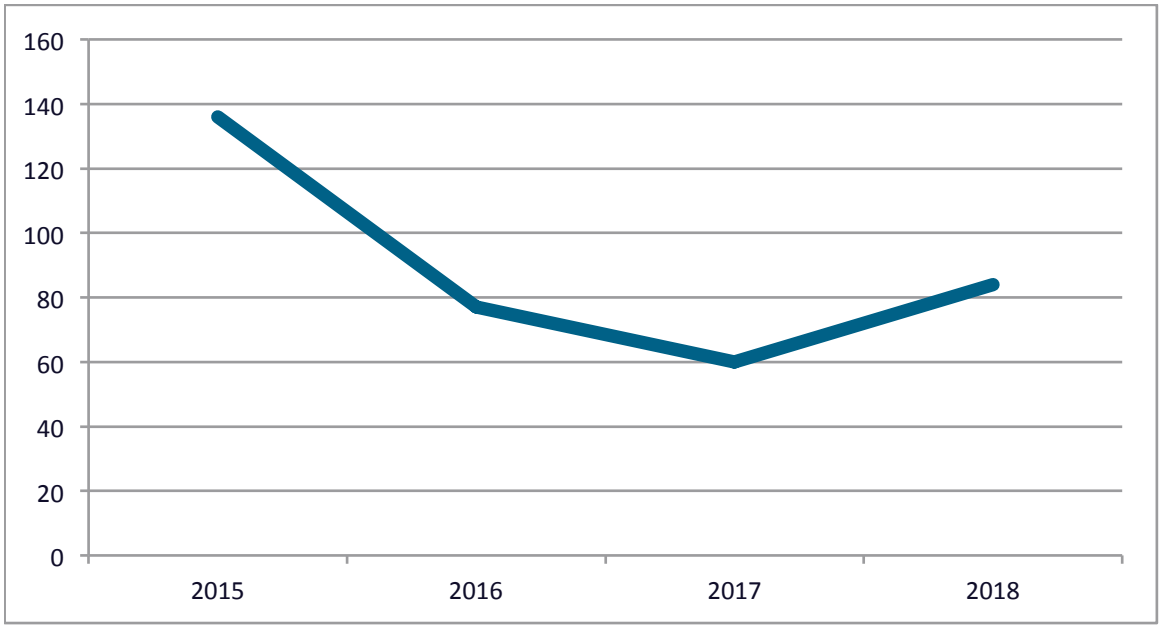
JEUNES ACCUEILLIS EN 2015 – 2016 – 2017 -2018

Le nombre de jeunes accueillis en 2018 pour Fedasil est en légère augmentation par rapport en 2016 en dehors des pics que nous avons connus en 2015 et 2017 dues au campement de fortune des réfugiés du

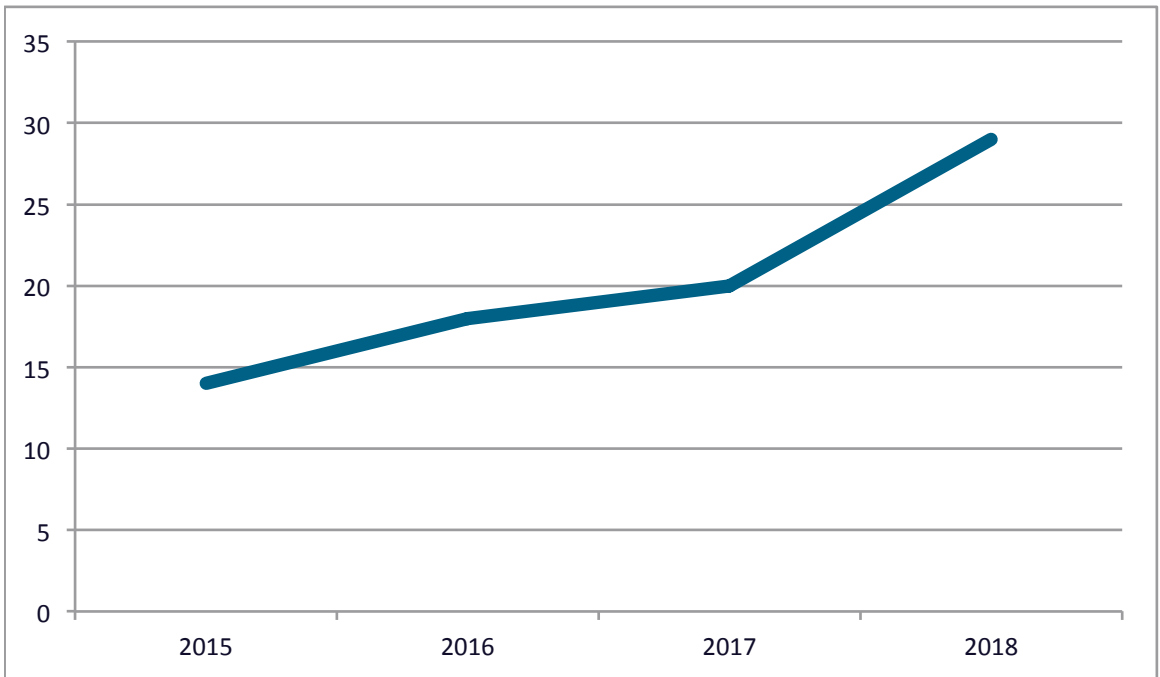
parc Maximilien et des Trans migrants autour de la Gare du Nord. Il faut tenir compte également l'évolution de la demande des jeunes ayant besoin d'une aide spécifique du côté de la fédération Wallonie-Bruxelles.



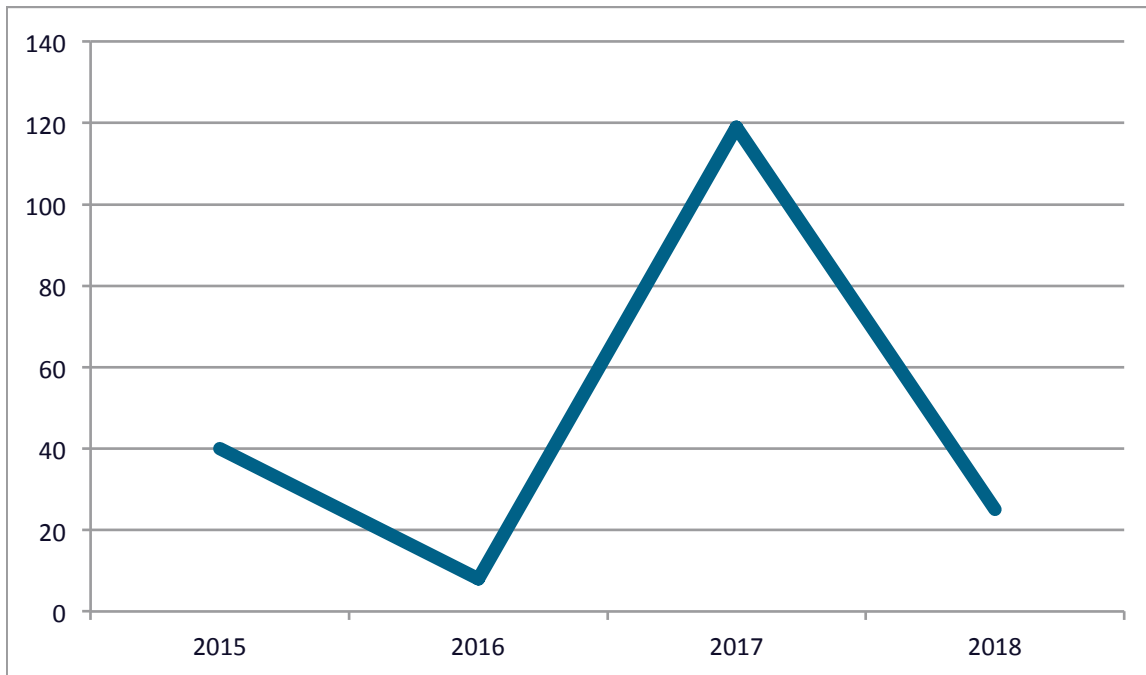
EVOLUTION DU NOMBRE DE JEUNES DU RESEAU FEDASIL PRIS EN CARGE : 2015 – 2016 – 2017 – 2018



EVOLUTION DU NOMBRE DE JEUNES DE LA FWB PRIS EN CHARGE : 2015 – 2016 – 2017 – 2018



EVOLUTION DU NOMBRE DE JEUNES DU PARC MAXIMILIEN ET FAMILLES : 2015 – 2016 – 2017 - 2018

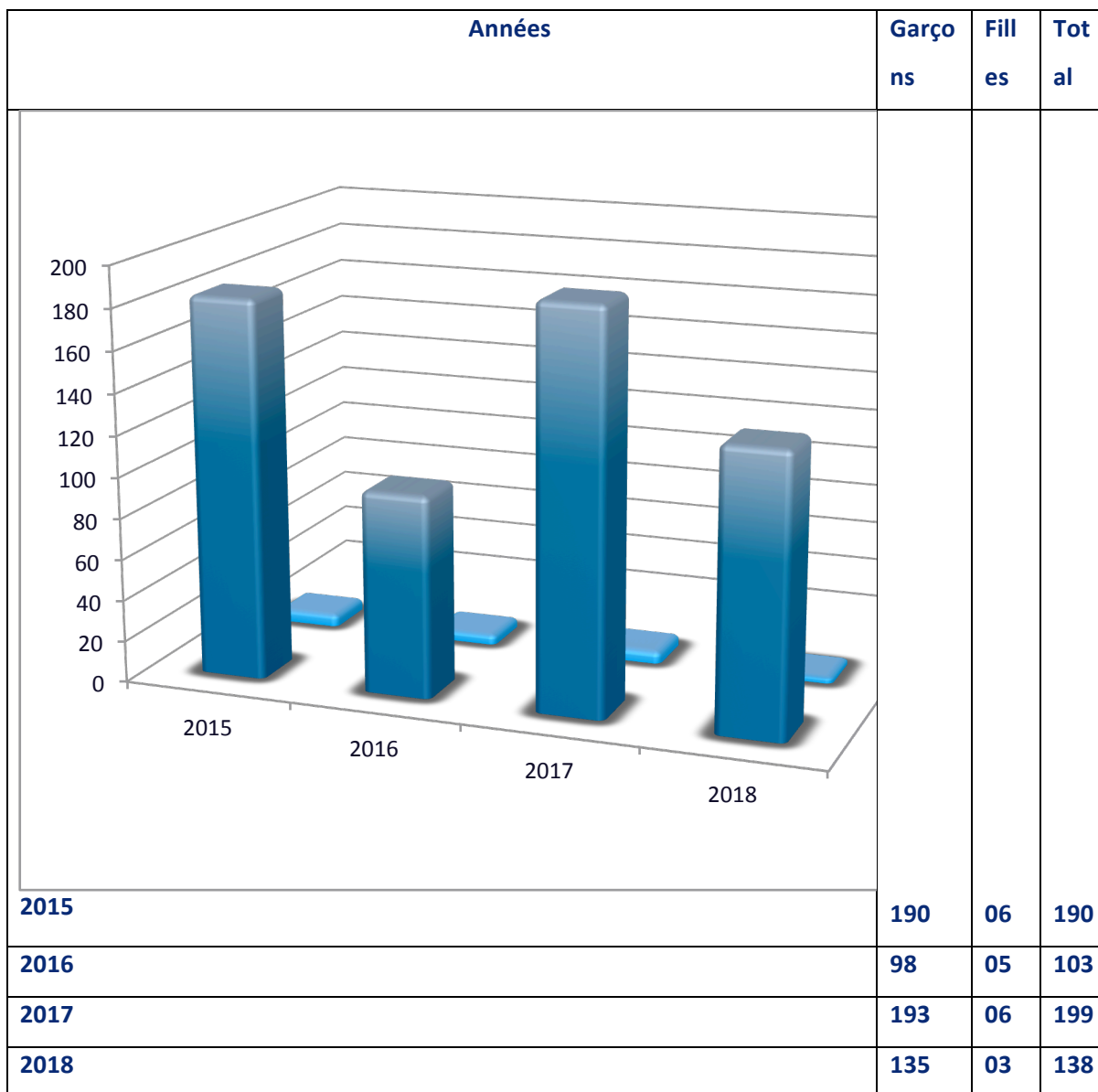


En 2018, nous avons accueilli beaucoup de jeunes déjà enregistrés dans le réseau FEDASIL par rapport à 2016. La cellule MENA nous a sollicité pour des jeunes en perte de repères et le service des tutelles pour des cas de signalement par la police ou sur demande du jeune. Les jeunes du Parc Maximilien pour le compte de FEDASIL a diminué puisque ce sont pour la plupart des Trans migrants qui s'accrochent difficilement au réseau d'accueil. Cette tendance a fait chuter l'évolution de la courbe de croissance par rapport à l'ensemble des jeunes accueillis en 2017. La différence entre la crise des réfugiés Syriens et Irakiens de 2015 avec les Trans migrants vers l'Angleterre est que les premiers voulaient intégrer directement le dispositif d'accueil classique. La tendance commence néanmoins à changer petit à petit avec des jeunes Soudanais, Somaliens, Ethiopiens et Magrébins accueillis mais non enregistrés dans FEDASIL parce que nous travaillons en collaboration avec Caritas, Médecins du Monde, le Hub humanitaire et toutes les associations présentes à la gare du Nord pour les sortir de l'ombre. Ce qui explique que le nombre de jeunes venant du Parc Maximilien et des familles est en diminution alors que celui de FEDASIL augmente car il ne se résume pas seulement au nombre de jeunes qui nous viennent des centres via la cellule MENA pour des problèmes de comportement mais aussi du service des tutelles pour des raisons évoquées plus haut. Ce qu'il faut retenir est que le souhait de FEDASIL c'est d'arriver, en collaboration avec les associations qui travaillent avec les migrants, de répertorier et d'intégrer ces jeunes MENA dans le dispositif d'accueil. Pour ce faire, il faut peut-être continuer d'harmoniser les discours sur l'accueil afin de bien informer et de rassurer les jeunes en transit et en errance.

Du côté de la Fédération Wallonie-Bruxelles le nombre de prise en charge dans le cadre du PPP, augmente parce qu'il y'a de plus en plus de jeunes qui ont besoin d'aide et une partie en demande de structure d'accueil à la sortie d'IPPJ. Là aussi Synergie14 joue un rôle important par sa flexibilité et la

rapidité dans le traitement des demandes.

Proportions Filles / Garçons en 2015, 2016, 2017 et 2018



Le public est essentiellement masculin en 2015, 2016 et 2017 pour les raisons évoquées plus haut.

Relations avec le réseau

Nous travaillons en collaboration étroite avec :

- Les mandants SAJ et SPJ
- Le service de tutelles et les tuteurs
- Les centres fédéraux

-
- El Paso
 - Mentor Escale
 - XL'J
 - L'Association des Enseignants Bénévoles
 - Dr Tranc (Ixelles)
 - Des AMO
 - L'école la « providence »
 - Le délégué général aux droits de l'enfant
 - La plate-forme Mineurs en Exil

Supervision et formation

L'équipe s'inscrit dans une logique de formation continue que ce soit en interne (avec des exposés-débats sur des thématiques comme les droits de l'enfant, les procédures de régularisation, la résilience, l'école, l'adolescence, l'autonomie, les assuétudes, l'exil...) ou sous la direction d'un expert externe.

Les membres de l'équipe participent depuis 2015 à diverses formations individuelles et collectives ayant trait à la problématique de jeunesse et d'exil.

La formation continue en équipe sur les réglementations et actualités en politique migratoire sera pérennisée dans le souci d'orientation du jeune sur base d'un discours actuel et valide.

Perspectives

Par rapport à Fedasil :

En 2015, des démarches ont été effectuées en vue de sécuriser et pérenniser le subside octroyé par Fedasil ; ce qui a permis de doubler le subside Fedasil et surtout de faire de Synergie14, un partenaire à part entière de Fedasil.

Des groupes cibles suivants ont été identifiés sur base de ce partenariat et sont orientés à Synergie14 par la cellule MENA de Fedasil :

1. Jeunes sans perspectives de séjour en Belgique ou ceux dont le projet est précaire ou pas clair :

Qui ?

1/ Principalement des jeunes NDA de 17 ans après Sugny

2/ Jeunes DA ayant une réponse négative au CGRA

Objectifs :

- Clarifier le projet du jeune, les options
- Concrétiser les possibilités de formation avant la fin du séjour

Admission :

- Simple orientation de deuxième phase après Sugny (réglée par le COOV)
- Hébergement suite à un incident, une crise ou en prévention de cette crise à n'importe quel moment du trajet
- Via Participation à des activités de Synergie14

Durée :

Accompagnement à long terme, commençant par une période de 15 jours en vue d'établir la pertinence du projet du jeune

2. Des jeunes avec difficultés de comportement qui n'arrivent pas à se stabiliser en deuxième phase (surtout s'ils ont déjà fait l'objet d'un transfert disciplinaire) et/ou difficulté à la mise en autonomie

1/ time-out

Qui ?

Les jeunes en crise, avec des difficultés de comportement et pour lesquels la cohabitation devient momentanément compliquée dans le centre.

Objectif :

Offrir au jeune des éléments (temps, réflexion, compréhension, responsabilisation...) qui permettront de le stabiliser et éviter un nouveau transfert.

Permettre au jeune et à l'institution qui l'envoie, de « souffler » et de reprendre une relation devenue ou tendant à devenir problématique

Admission :

- Sur simple demande des CA ou Cellule MENA
- Via Activités à Synergie14

➔ Synergie 14 fait un retour au CA à travers un rapport ayant l'ossature de base suivante :
problème à la source – constats et travail mené à Synergie14 – suggestions

Durée : 15 jours, renouvelable une fois

2/ Des jeunes en relais/route vers un centre spécialisé

Admission :

Via la cellule MENA uniquement

Durée :

30 jours. Le séjour peut exceptionnellement être renouvelé à la demande de la cellule MENA avec tables rondes systématiques réunissant les différents intervenants (tuteur, psy, CA, Cellule MENA, Synergie14... avant chaque renouvellement.

3/ Jeunes en relais/route vers l'autonomie

Qui ?

Jeunes ayant un statut mais en manque d'autonomie émotionnelle et sociale.

Objectif

Développer l'autonomie du jeune, le stabiliser, le scolariser avant d'entamer une mise en autonomie réelle.

Comment ?

- Renforcer les compétences du jeune au cours de son séjour dans la maison communautaire à Wery (2 mois environs) avant une orientation en studio de transition supervisé dans les locaux Van Volsem de Synergie14 ou en habitation privée.

Admission :

Via la cellule MENA

Durée :

Accompagnement à long terme, commençant par une période de 15 jours en vue d'établir la pertinence du projet du jeune

3. Des jeunes sans problématique spécifique identifiée mais pour lesquels Fedasil a besoin d'une observation extérieure afin de l'orienter à la place la plus adaptée à l'intérieur de Fedasil

Objectif :

Synergie14 observe le jeune, identifie ses besoins et la cellule MENA identifie la place adaptée.

Admission

Orientation à partir de la cellule MENA

Durée :

15 jours renouvelables une fois en concertation avec Fedasil.

Notre objectif pour l'avenir, c'est d'accompagner des jeunes qui vivent en famille sur demande de Fedasil comme nous le faisons déjà, du reste, dans le cadre de l'Aide à la Jeunesse

Par rapport à la FWB :

Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a agréé « Synergie14 » comme service organisant un Projet Pédagogique Particulier (PPP) à dater du 1er janvier 2014.

Il s'agit là d'une reconnaissance durable de la grande qualité du projet de Synergie14.

Mission du service en tant que PPP

- Organiser un accueil et un accompagnement psycho-social et éducatif individualisé pour des jeunes mineurs d'âge avec des problématiques liées à l'exil se trouvant en situation de danger ou de difficulté qui nécessitent une aide immédiate. L'aide peut se faire dans le lieu de vie du jeune (logement autonome, famille, institution d'hébergement du jeune) ou nécessiter un hébergement dans les locaux de Synergie14.
- Contribuer à l'élaboration de programmes d'accompagnement pouvant être mis à l'œuvre à l'issue de la prise en charge du jeune par notre service.

Qui ?

- Tout jeune avec une problématique liée à l'exil (en ce compris l'exil des parents)
- Le mineur européen tel que défini par le service de tutelles

Sources d'orientation

- Le conseiller de l'aide à la jeunesse
- Le directeur de l'aide à la jeunesse
- Le tribunal de la jeunesse
- Le jeune lui-même

Durée de prise en charge

- 30 jours renouvelables une fois
- Exceptionnellement plus de 60 jours sur demande du service et avec accord du mandant (la durée est à convenir avec le mandant : 1 mois ; 3 mois ; 6 mois ; 1 an)

Nombre de PEC :

- Prise en charge concomitante de 4 jeunes en hébergement et/ou en ambulatoire
- 48 PEC par an

Critères de refus de PEC :

- Capacité de PEC atteinte : 4 jeunes en hébergement et/ou en ambulatoire
- Jeune avec problématique médicale lourde qui nécessite un personnel soignant spécialisé.

Perspectives 2018 :

Notre objectif pour l'année 2018, c'est de trouver de nouveaux subsides afin de préparer la transition vers de nouveaux locaux en 2019 pour poursuivre les ambitions et l'évolution de Synergie14. Nous essayerons toujours d'obtenir une revalorisation du budget octroyé par l'Aide à la Jeunesse selon les critères de financement de l'Aide à la Jeunesse. Cet objectif s'articule autour de toutes les réflexions pour la mise en place de nouveaux projets dans le but d'améliorer la prise en charge des jeunes du début à la fin de leur parcours.

Conclusion

A Synergie14 c'est des dizaines de jeunes qui passent chaque année. Les anciens qui ont bénéficié d'un accompagnement projet, reviennent régulièrement après le séjour chercher conseil pour des questions administratives, de logement et de formation professionnelle. C'est comme s'ils revenaient en famille avec le même enthousiasme que lorsqu'ils sont partis.

Après plusieurs années d'expérience Synergie14 tente de renforcer très tôt le volet intégration, dès la première phase d'accueil pour le maintenir tout le long du parcours du jeune. Ne pas faire croire, comme d'autres intervenants pensent, que leur travail commence là où le nôtre finit.

2018 a été une année avec beaucoup d'interventions pour des jeunes du réseau Fedasil et de l'Aide à la Jeunesse (ceux qui vivent dans des maisons abandonnées à la merci des adultes et ceux qui sortent d'IPPJ) et moins de jeunes hébergés par des familles. Les jeunes de FEDASIL sont ceux qui rencontrent de sérieux problèmes d'adaptation et de comportement dans les centres d'accueil. Du côté de la Fédération Wallonie-Bruxelles le nombre de demandes a connu une augmentation significative avec beaucoup d'hébergements et moins de médiations familiales.

